

Commission Départementale de suivi des mortalités ostréicoles

A désigner : Le Président de l'AMF 29 ou son représentant

Fréquence des réunions : **une fois par an**

Désignation AMF 29

Titulaire
M. Roger LARS, <i>Maire de LANDEVENNEC</i> <i>Administrateur AMF 29</i>

Mise à jour : 25 juin 2014